





CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE D'INTERMÉDIATION EN LIGNE vente.leschaisdefrance.com

- Version datée du 10 février 2023 -

SARL D'EXPLOITATION DES CRAYERES DES CHAIS DE FRANCE, société à responsabilité limitée au capital social de 7.500,00 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 820 775 336, dont le siège social est sis 6 Chemin des Montquartiers à Issy-les-Moulineaux (92130), ayant pour numéro de TVA intracommunautaire FR32820775336 et dont les coordonnées téléphoniques et électroniques sont +33.(0) 1 58 04 91 65 et info@leschaisdefrance.com (ci-après désignée la « **Société** ») a pour principale activité l'entreposage et le stockage non frigorifique notamment via le site internet www.leschaisdefrance.com (ci-après désigné le « **Site** »).

Les présentes conditions générales au sens de l'article 1119 du Code civil, de l'article L. 441-1 du Code de commerce et des articles L. 111-7-II 1^o, L. 211-2 et R. 111-2 7^o du Code de la consommation et (ci-après les « **CG** ») ont vocation à régir, sans restriction, l'ensemble des relations contractuelles entre la Société et tout utilisateur, personne physique majeure ou personne morale, qu'il soit consommateur, non-professionnel ou professionnel, disposant d'un compte client actif (ci-après l'« **Utilisateur** ») sur la plateforme en ligne vente.leschaisdefrance.com (ci-après désignée la « **Plateforme en Ligne** »).

1. DÉFINITIONS

Tous les noms communs dont la première lettre est en majuscule dans les CG ont la définition attribuée par le présent article.

Achat désigne l'engagement d'un Utilisateur à verser à un autre Utilisateur le prix d'un Lot offert par ce dernier et ce, en contrepartie du transfert de la propriété du Lot à son profit.

Acheter désigne la rubrique du Compte permettant à l'Acheteur de faire ses Achats.

Acheteur désigne, dans le cadre d'une Transaction particulière, l'Utilisateur qui achète le Lot.

Cave Numérique désigne le service décrit à l'**Article 5.1**.

CG a la définition visée en Préambule.

Compte a la définition visée à l'**Article 4**.

Consommateur désigne un Utilisateur, personne physique, qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. Identique à « Particulier ».

Contrat de Service	désigne l'ensemble des documents contractuels listés à l' Article 15 définissant les droits et obligations des Parties dans le cadre de la fourniture des Services d'Intermédiation en Ligne.
Force Majeure	désigne, conformément à l'article 1218 du Code civil, le cas où un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du Contrat de Service et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.
Frais d'Intermédiation	désigne les frais visés à l' Article 6 .
Livraison En Cave	désigne le service décrit à l' Article 5.4 .
Lot	désigne une ou plusieurs bouteilles de Vin faisant l'objet d'une Transaction sur la Plateforme.
Ma Cave	désigne la rubrique du Compte dédiée au service Cave Numérique.
Mes Offres	désigne la rubrique du Compte dédiée au service Publication d'Offres.
Non-Professionnel	désigne un Utilisateur, personne morale, qui n'agit pas à des fins professionnelles (cf. la définition de Professionnel ci-dessous).
Offre	désigne une offre, au sens de l'article 1114 du Code civil, relative à la vente d'un Lot et publiée par un Utilisateur sur la Plateforme.
Partie(s)	désigne, au singulier, l'Utilisateur ou la Société pris individuellement et, au pluriel, l'Utilisateur et la Société pris collectivement.
Période de Création des Offres	désigne la période visée à l' Article 5.2 .
Période de Validation des Offres	désigne la période visée à l' Article 5.2 .
Période des Transactions	désigne la période visée à l' Article 5.2 .
Plateforme en Ligne	à la définition visée en Préambule.
Prix Brut	désigne le prix TTC d'une Transaction avant déduction des Frais d'Intermédiation.
Prix Net	désigne le prix d'une Transaction après déduction des Frais d'Intermédiation.
Particulier	identique à « Consommateur »
Professionnel	désigne un Utilisateur, personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'il agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.
Publication d'Offres	désigne le service visé à l' Article 5.2 .
Revente	à le sens visé à l' Article 5.6 .
Services de Cave	désigne les services proposés par la Société en dehors de la Plateforme.

Services d'Intermédiation en Ligne	désigne les services décrits à l' Article 5 , lesquels sont exclusivement proposés par la Société sur la Plateforme et qui consistent notamment en la mise en relation de plusieurs parties en vue de la vente de bien au sens de l'article L. 111-7-I 2° du Code de la consommation
Site	a la définition visée en Préambule.
Société	a la définition visée en Préambule.
Traitement	a le sens visé à l' Article 14 .
Transaction	désigne une vente au sens de l'article 1582 du Code civil réalisée entre Utilisateurs via la Plateforme en Ligne.
Utilisateur	a la définition visée en Préambule.
Vendeur	désigne, dans le cadre d'une Transaction particulière, l'Utilisateur qui vend le Lot.
Vin	désigne une catégorie de vin définie sur la base de huit critères : pays, couleur, millésime, producteur, région, sous-région, désignation et classification.
Wallet	désigne le portefeuille électronique fourni et géré par la société MANGOPAY, dont l'interface de gestion est intégrée directement sur le Site.

2. OBJET ET ACCEPTATION DES CG

2.1 *Objet*

Les présentes CG ont pour objet de définir les conditions d'utilisation des Services d'Intermédiation en Ligne proposés par la Société sur sa Plateforme en Ligne.

Dans le cadre des Services d'Intermédiation en Ligne, la Société agit en tant qu'opérateur de plateforme en ligne au sens du I de l'article L. 111-7 du Code la consommation.

En conséquence, la Société est tierce à toutes les Transactions conclues entre Utilisateurs sur la Plateforme en Ligne. Seuls le Vendeur et l'Acheteur sont parties au contrat de vente propre à la Transaction.

2.2 *Acceptation*

Les CG sont acceptées par l'Utilisateur lors du premier accès au Compte. Cette acceptation se matérialise par le cochage de la case « *J'accepte les conditions générales LES CHAIS DE FRANCE* » contenant un lien de téléchargement de la version des CG en vigueur.

Une fois les CG acceptées, l'Utilisateur reçoit un courriel lui communiquant la version des CG acceptées sur support durable (pdf) conformément à l'article L. 221-13, alinéa 1^{er}, du Code de la consommation.

La Société conserve l'écrit qui constate l'acceptation des CG pendant une durée de dix (10) ans à compter de son acceptation, conformément aux articles L. 213-1, D. 213-1 et D. 213-2 du Code de la consommation.

Les CG demeurent à la disposition de l'Utilisateur sur la Plateforme conformément à l'article L. 221-11 du Code de la consommation.

L'acceptation de toute nouvelle version des CG se fait dans les conditions de l'**Article 16**.

3. MAJORITÉ

En application de l'article L. 3342-1 du Code de la santé publique prévoyant l'interdiction de vente d'alcool à des mineurs et l'obligation d'établir la preuve de la majorité de tout client, la Société n'autorise que des Utilisateurs, personnes physiques, de plus de 18 ans à accéder aux Services d'Intermédiation en Ligne.

Le contrôle de la majorité des Utilisateurs est effectué en amont dans le cadre des Services de Cave, dont la souscription est le préalable indispensable à la souscription des Services d'Intermédiation en Ligne.

4. COMPTE

Les Services d'Intermédiation en Ligne ne sont proposés qu'aux personnes déjà clientes des Services de Cave qui en font la demande.

Ces Services d'Intermédiation en Ligne ne sont accessibles que par l'intermédiaire d'un compte client (le « **Compte** ») individuel et sécurisé par un identifiant et un mot de passe. Ce compte est créé par la Société.

Dès la création du Compte, l'Utilisateur reçoit un courriel comportant son identifiant et son mot de passe.

L'identifiant et le mot de passe sont strictement personnels et confidentiels : l'Utilisateur s'interdit de les divulguer à un tiers ou de les céder. Toute Transaction réalisée grâce à cet identifiant et ce mot de passe sera réputée être effectuée par l'Utilisateur. Elle engagera en conséquence ce dernier à l'égard de l'autre Utilisateur partie à la Transaction et ce, même si un tiers est à l'origine de l'Offre ou de l'Achat sur le compte de l'Utilisateur. Toutefois, la Société dédommagera l'Utilisateur si l'intrusion du tiers dans son Compte à l'origine de la Transaction non souhaitée est due à une défaillance technique imputable à la Société. En tout état de cause, il appartient à l'Utilisateur d'informer immédiatement par écrit la Société de toute utilisation de son identifiant et de son mot de passe faite à son insu et dont il aurait connaissance. L'Utilisateur a la possibilité à tout moment de modifier son mot de passe dans la rubrique « Profil ».

Lors de sa première connexion, l'Utilisateur est invité à accepter les CG en cochant la case correspondante et à accepter la [Politique de Confidentialité](#) et la [Politique d'utilisation des cookies](#) ainsi que les [conditions générales du Partenaire MANGOPAY](#). Toute réserve ou tout refus relatif à ces documents a pour conséquence l'impossibilité pour l'Utilisateur d'accéder aux Services d'Intermédiation en Ligne.

Avant de pouvoir bénéficier de l'intégralité des Services d'Intermédiation en Ligne, l'Utilisateur est invité à compléter son profil en fournissant les éléments supplémentaires suivants :

- **Paiement** : l'Utilisateur est invité à ajouter des informations relatives à une carte de crédit (numéro de carte, date d'expiration, CCV) et l'Utilisateur est requis de transmettre les informations relatives à un compte bancaire (IBAN, nom du propriétaire, adresse) et de donner autorisation de prélèvement ;
- **Identité** : (i) l'Utilisateur personne physique est invité à valider ou requis de transmettre ses prénom, nom, date de naissance, nationalité et adresse ainsi que de transmettre une copie de sa pièce d'identité (indispensable pour pouvoir débiter le Wallet) – (ii) l'Utilisateur personne morale est invité à valider ou requis de transmettre le type d'entreprise, la raison sociale, le SIRET, le numéro de TVA intracommunautaire, l'adresse du siège social, l'identité du représentant légal (prénom, nom, date de naissance, pays de résidence), le nombre et l'identité des bénéficiaires effectifs (prénom, nom, adresse, pays, date et lieu de naissance et nationalité) ainsi que de transmettre un extrait de Kbis de moins de trois mois, les statuts signés et à jour, la pièce d'identité du représentant légal (indispensable pour pouvoir débiter le Wallet).
- **Contact** : l'Utilisateur est invité à valider son courriel et son numéro de téléphone.

Les informations collectées dans le cadre de la création et de la configuration du Compte sont traitées par la Société conformément à la Politique de confidentialité [Politique de Confidentialité](#).

5. SERVICES D'INTERMÉDIATION EN LIGNE

Les Services d'Intermédiation en Ligne permettent à l'Utilisateur de bénéficier des prestations suivantes :

- **Cave numérique** : service dédié au référencement de Vins appartenant à l'Utilisateur dans la rubrique Ma Cave ;
- **Publication d'Offres** : service permettant à l'Utilisateur de publier des Offres de vente de Lots ;

- **Acheter** : espace numérique dédié à l'Achat de Lots offerts lors de la Période des Transactions ;
- **Livraison en Cave** : service de livraison des Lots par la Société en coordination avec le Vendeur.
- **Solution de paiement sécurisé MANGOPAY** : accès direct sur la Plateforme en Ligne à la solution MANGOPAY qui consiste en une interface de paiement par débit sur le portefeuille électronique (Wallet), par carte bleue ou par prélèvement SEPA (sachant que ces deux derniers modes de paiement consistent à créditer le Wallet de montant concerné).

Référencement et classement des offres

La Société n'entretient avec les Utilisateurs aucun lien capitaliste, et aucune rémunération n'est perçue par la Société, en vue d'exercer une quelconque influence sur le référencement ou le classement des Offres.

Critères de référencement des Offres

- **Critères relatifs aux personnes**

Seules les personnes physiques ou morales déjà clientes des autres services proposés par la Société et qui ont ouvert un Compte peuvent référencer leurs Offres sur la Plateforme en Ligne proposée par la Société dans le cadre de son Service d'Intermédiation en Ligne.

- **Critères relatifs aux Offres**

Ne peuvent être référencées que des Offres :

- portant sur des bouteilles de Vins dont les caractéristiques sont listées par la Société ;
- faisant apparaître toutes les informations requises par la Société ;
- dont le Prix Brut n'excède pas 5.000 euros ; et
- validées par la Société d'un point de vue technique.

Critères de déréférencement des Offres

Les Offres des Utilisateurs peuvent être déréférencées pour les raisons suivantes :

- en cas de non-respect par l'Utilisateur du délai de dix jours calendaires suivant la fin de la Période des Transactions pour mettre à disposition un Lot vendu à l'accueil de la Société conformément à l'**Article 5.3** ;
- en cas de violation de dispositions légales ou réglementaires ou d'atteinte aux droits de tiers et notamment en cas de contrefaçon ou de pratiques commerciales trompeuses ; et
- en cas de clôture du Compte de l'Utilisateur.

Critères de classement des Offres

Les Utilisateurs ont accès aux Offres par le biais des fonctions de recherche de la rubrique « Acheter ».

Les fonctions de recherche proposées sont fondées sur :

- une recherche par nom (du vin et/ou du producteur) ; ou
- une recherche par critères (nom/producteur, type, couleur, pays, région, sous-région, producteur, label, classification).

Quelles que soit les modalités de recherche utilisées, les résultats de recherche sont classés par ordre chronologique par défaut (de la plus récente à la plus ancienne) et, au choix de l'Utilisateur consultant les Offres, par prix croissant ou décroissant.

5.1 Cave Numérique

L'Utilisateur a accès au service Cave Numérique sur son Compte dans la rubrique Ma Cave. Ce service consiste en un espace numérique dans lequel l'Utilisateur peut lister des références de Vins dont il est propriétaire et qui sont stockées via les Services de Cave de la Société. La saisine des références est normée c'est-à-dire que l'Utilisateur ne peut saisir que des références prédéfinies par la Société.

L'Utilisateur est requis de sélectionner la référence comportant le nom du Vin et celui de son producteur ainsi que la capacité de la bouteille et le millésime.

L'Utilisateur peut indiquer l'état de l'étiquette (piquée, abîmée, déchirée ou absente), le niveau (légèrement bas, bas ou très bas) et l'état de la capsule (corrodée, gonflée, déchirée ou absente).

L'utilisateur indique le nombre de bouteilles qui ont les mêmes caractéristiques.

Le référencement des Vins de l'Utilisateur dans l'espace Ma Cave peut être regroupé par bouteilles (millésime et capacité) ou par ordre alphabétique des Vins.

5.2 Publication d'Offres

La Publication d'Offres est le service permettant à tout Utilisateur de mettre en vente un Lot sur la Plateforme en Ligne.

L'attention des Utilisateurs est attirée sur le fait que tout Professionnel qui propose une Offre en se faisant passer pour un Consommateur ou un Non-Professionnel encourt les sanctions prévues par les articles L. 132-1 et suivants du Code de la consommation.

L'Utilisateur peut librement mettre en vente un Lot de son choix sous réserve du respect des limites cumulatives suivantes : (i) trente (30) références de Vins différentes par Lot, (ii) douze (12) bouteilles maximum par référence de Vin et (iii) un prix de vente maximum de 5.000 euros par Lot.

La création d'Offres (et le cas échéant la modification) est réalisée pendant la période hebdomadaire s'échelonnant du vendredi à 18h00 au mercredi suivant à 12h00 (la « **Période de Crédit des Offres** ») sauf pendant la trêve estivale définie chaque année par la Société.

La création d'une Offre est réalisée à partir de la rubrique Ma Cave. L'utilisateur sélectionne une référence et clique sur le bouton « Vendre » puis renseigner le nombre de bouteilles qu'il souhaite mettre en vente. L'Utilisateur est ensuite invité à définir si l'Offre porte sur les bouteilles à l'unité ou sur l'ensemble des bouteilles concernées. L'Utilisateur fixe le prix à la bouteille.

Les Utilisateurs agissants en tant que Professionnels disposent dans la rubrique Mes Offres d'un espace pour la communication des informations préalables prévues aux articles L. 221-5 et L. 221-6 du Code de la consommation. Ces informations qui sont paramétrées pour être affichées par défaut dans toutes les Offres de l'Utilisateur, peuvent toutefois être modifiées ou complétées par l'Utilisateur pour chaque Offre particulière.

Les Utilisateurs Non-Professionnels ou Consommateurs ont la possibilité de définir un droit de rétractation.

L'Utilisateur valide ensuite son Offre en cliquant sur le bouton « Vendre ».

Une fenêtre popup est ensuite déclenchée pour récapituler les éléments de l'Offre ainsi que le calcul de la Commission due à la Société. L'Utilisateur est invité à confirmer cette Offre en cliquant sur le bouton « Vendre ».

L'Offre ainsi confirmée s'affiche alors dans la rubrique Mes Offres accompagnée d'une pastille de couleur orange. L'Offre peut encore être annulée ou modifiée par l'Utilisateur jusqu'à l'issue de la Période de Crédit des Offres.

À l'issue de la Période de Crédit des Offres s'ouvre la période de validation de l'Offre s'échelonnant hebdomadairement du mercredi 12h00 au mercredi 18h00 (la « **Période de Validation des Offres** »). Durant cette période, la Société se réserve le droit d'annuler tout Offre pour des raisons techniques. Une fois l'Offre validée par la Société, celle-ci apparaît dans la rubrique Mes Offres accompagnée d'une pastille de couleur verte.

À l'issue de la Période de Validation des Offres s'ouvre la période hebdomadaire s'échelonnant du mercredi 18h00 au vendredi 18h00 pendant laquelle les Transactions s'effectuent entre Utilisateurs à partir des Offres validées (la « **Période des Transactions** »).

Il est rappelé à l'Utilisateur que tout Offre validée est une offre au sens de l'article 1114 du Code civil. Cette Offre ne peut plus être rétractée à l'ouverture de la Période des Transactions et demeure en vigueur jusqu'à l'issue de la Période des Transactions après laquelle l'Offre devient caduque.

L'acceptation de l'Offre par un Utilisateur réalise la Vente ce qui a pour conséquence d'obliger le Vendeur à livrer le Lot concerné à l'Acheteur et à l'Acheteur à payer prix correspondant au Vendeur.

5.3 Acheter

De l'ouverture à la fin de la Période des Transactions, le Compte des Utilisateurs donne accès à une rubrique Acheter.

L'accès à la rubrique Acheter permet à l'Utilisateur de rechercher et visualiser les Offres publiées par les autres Utilisateurs durant la Période de Création des Offres et validées par la Société durant la Période de Validation des Offres.

La sélection d'une Offre particulière donne accès au détail de celle-ci ainsi qu'aux Offres en cours sur ce même Vin. L'Acheteur est invité le cas échéant à sélectionner le nombre de bouteilles désirées si le Vendeur a admis cette option lors de la configuration de son Offre.

L'Acheteur a le choix entre acheter immédiatement le Lot ou ajouter le Lot au panier dans la limite de cinq (5) Lots. Dans le cas d'un ajout au panier, le ou les Lots sont réservés à l'Acheteur durant un délai de cinq (5) minutes pendant lesquelles l'Acheteur peut valider son Achat dans le panier. Passé ce délai, le Lot est remis en vente à tous les Utilisateurs de la Plateforme en Ligne.

La validation d'un Achat immédiat ou de l'Achat d'un ou plusieurs Lots d'un panier déclenche une fenêtre de confirmation dudit Achat et de sélection du mode de paiement. L'Utilisateur a le choix entre régler l'Achat (i) par le Wallet c'est-à-dire au moyen de crédit déjà stockés dans le Wallet ou (ii) directement c'est-à-dire en créditant son Wallet de la somme concernée par carte bancaire pour par virement SEPA.

Toute validation d'Achat a pour conséquence d'entrainer, à la charge de l'Acheteur, une **commande avec obligation de paiement** au sens de l'article L. 221-14 du Code de la consommation.

5.4 Livraison en Cave

Une fois la Transaction effectuée, le Vendeur est invité à :

- Vérifier la conformité de chaque bouteille ;
- Regrouper la ou les bouteille(s) dans un carton ;
- Écrire lisiblement le code fourni au marqueur sur le carton ; et
- Déposer le carton à l'accueil.

Le code à inscrire sur le carton est fourni au Vendeur dans un onglet « Lots à Préparer » de la rubrique Mes Transactions et le Vendeur est invité à confirmer la préparation du Lot en cliquant sur le bouton « Confirmer Préparation ».

Le Vendeur dispose d'un délai dix (10) jours calendaires à compter de la fin de la Période de Transaction concernée pour remettre le ou les Lots à l'accueil de la Société dans les conditions susvisées. À défaut, le Vendeur se verra privé de la possibilité de réaliser des Achats ou des Ventes sur la Plateforme pendant une durée minimum de six (6) Périodes de Transactions consécutives. Si à l'issue de ce délai, le Vendeur n'a toujours pas remis le ou les Lots manquants à l'accueil de la Société, la suspension continuera à être effective jusqu'à régularisation de la situation.

Dès réception du Lot, la Société se charge de la distribution du Lot dans la cave de l'Acheteur dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures. La Société informe l'Acheteur de la livraison du Lot par le biais d'un courriel envoyé sur l'adresse de messagerie indiquée par l'Acheteur dans son profil.

À compter de la réception de la notification de livraison de la Société, l'Acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour vérifier le Lot et valider la conformité de ce dernier. À défaut, la délivrance du Lot sera irréfragablement présumée conforme.

L'Acheteur exprime son refus ou son acceptation via la rubrique « Mes Transactions » de son Compte en sélectionnant l'Achat concerné et en cliquant sur le bouton de son choix.

En cas d'acceptation du Lot par l'Acheteur, le Vendeur perçoit le Prix Net de sa Vente.

En cas de refus du Lot par l'Acheteur, la Transaction est alors annulée. L'Acheteur est libéré de son obligation de paiement et devra remettre immédiatement le Lot, complet et dans son état d'origine, à l'accueil de la Société. Le Lot sera alors réintroduit dans la Cave du Vendeur par la Société et le Wallet de l'Acheteur sera recrédité du montant de la Transaction.

5.5 Solution de paiement sécurisé MANGOPAY

L'Utilisateur reconnaît et accepte que toutes les Transactions effectuées sur la Plateforme sont gérées par la société MANGOPAY, société anonyme de droit Luxembourgeois au capital de 12.700.000 euros, enregistrée au registre de commerce et de sociétés Luxembourgeois sous le numéro B173459, et agréée en tant qu'Établissement de Monnaie Électronique auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et dont le siège social est situé au 2 Avenue Amélie, L-1125 Luxembourg.

MANGOPAY SA est une filiale de LEETCHI GROUP détenu majoritairement par le CREDIT MUTUEL ARKEA.

La société MANGOPAY fournit une solution sécurisée de gestion des transactions sur internet.

L'inscription sur la Plateforme en Ligne nécessite obligatoirement que l'Utilisateur souscrive l'offre de la société MANGOPAY par l'acceptation des [conditions générales](#) de cette société en cochant la case prévue à cet effet lors de la première connexion au Compte. L'Utilisateur contracte directement avec MANGOPAY pour bénéficier des services de cette société en contrepartie d'une commission soumise aux conditions tarifaires de MANGOPAY.

Les services proposés par MANGOPAY permettent à l'Utilisateur d'effectuer ses versements :

- par l'intermédiaire du Wallet ;
- directement par carte de crédit ; ou
- par prélèvement SEPA mis en place par le partenaire GOCARDLESS (documentation légale accessible [ici](#)) de MANGOPAY.

La Société n'est à aucun moment dépositaire des fonds transiting sur le Wallet géré par la société MANGOPAY et demeure tierce à la relation contractuelle entre l'Utilisateur et la société MANGOPAY. En conséquence, toute réclamation relative aux services fournis par la société MANGOPAY sera de la responsabilité de cette dernière.

L'accès à la solution de portefeuille électronique de la société MANGOPAY se fait par un module appelé « **Wallet** » totalement intégré sur la Plateforme de la Société. Le Wallet fonctionne comme un portefeuille électronique permettant le dépôt, le transfert et la réception de fonds. Le Wallet donne à l'Utilisateur la possibilité de consulter en temps réel l'historique des Transactions réalisées *via* la Plateforme et le solde du compte géré par la société MANGOPAY ainsi que de créditer ce compte.

6. FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Service d'Intermédiation en Ligne est fourni par la Société aux Utilisateurs en contrepartie de frais (les « **Frais d'Intermédiation** ») calculés sur le prix de vente TTC (le « **Prix Brut** ») de chaque Transaction :

Frais d'Intermédiation (TTC) = 10% Prix Brut.

Les Frais d'Intermédiation sont directement imputés sur chaque Transaction à la suite de la confirmation par l'Acheteur de la conformité du Lot déposé dans sa cave.

7. CONDITIONS FINANCIERES

Les Frais d'Intermédiation sont automatiquement imputés sur le Prix Brut de chaque Transaction pour lesquelles l'Acheteur a confirmé la conformité du Lot et ce, concomitamment à la perception par le Vendeur du Prix Net sur son Wallet.

Les paiements sont réalisés en Euros et font systématiquement l'objet d'une facturation de l'Utilisateur par la Société.

Tous les règlements sont réalisés via le portefeuille électronique sécurisé géré par MANGOPAY approvisionné par carte bancaire ou par virement conformément à l'[Article 5.1](#) ou directement par carte bancaire ou prélèvement SEPA. La remise de fonds sur un compte de monnaie électronique ne constitue pas un dépôt bancaire et ne porte pas intérêts.

Les règlements donnent lieu à la facturation d'une commission bancaire au tarif suivant :

- carte bancaire : 1,8% HT du Prix Brut ;
- virement : 0,5% HT du Prix Brut ; et
- Direct Debit – Cash In : 0,15%HT du Prix Brut.

Ces commissions s'ajoutent au Prix Brut lors du règlement.

8. IMPÔTS ET TAXES

Conformément à l'article 242 bis du Code général des impôts, la société :

- fournit, à l'occasion de chaque transaction, une information loyale, claire et transparente sur les obligations fiscales et sociales qui incombent à l'Utilisateur ;
- met à sa disposition un lien électronique vers les sites des Administrations permettant de se conformer à ces obligations à savoir [ce lien](#) pour les questions fiscales et [ce lien](#) pour les questions sociales ;
- adresse, par voie électronique à l'Utilisateur qui a perçu des sommes à l'occasion de transactions réalisées sur son Site et dont elle a connaissance, au plus tard le 31 janvier de l'année suivant celle au titre de laquelle les informations sont données, un récapitulatif du nombre et du montant total brut des transactions réalisées au cours de l'année civile précédente ; et
- adresse, par voie électronique, à l'Administration fiscale, au plus tard le 31 janvier de l'année suivant celle au titre de laquelle les informations sont données, le même récapitulatif.

9. DUREÉ, SUSPENSION ET RÉSILIATION

Le Contrat de Service est conclu entre la Société et l'Utilisateur pour une durée indéterminée.

L'Utilisateur peut à tout moment résilier le Contrat de Service avec la Société en cliquant sur le bouton « **Résilier mon compte** » dans son Compte et en confirmant cette décision après avoir saisi son identifiant et son mot de passe.

Cette résiliation entraîne la clôture du Compte dans un délai de préavis de trente (30) jours à compter de cette demande.

En cas de violation des CG ou de toute réglementation en vigueur par l'Utilisateur à l'occasion de l'utilisation du Service d'Intermédiation en Ligne, la Société adressera à l'Utilisateur une mise en demeure de remédier au manquement dans un délai de quinze (15) jours. À défaut, la Société résiliera le Contrat de Service et procédera à la clôture du Compte de l'Utilisateur dans un délai de trente (30) jours à compter de cette résiliation.

La clôture du Compte met fin à l'accès de l'Utilisateur à l'intégralité des Services d'Intermédiation en Ligne proposés sur la Plateforme.

Toutefois, la clôture du Compte n'empêche pas automatiquement résiliation du service MANGOPAY. L'Utilisateur fera son affaire personnelle de la résiliation de ce service s'il le souhaite.

10. RESPONSABILITE

10.1 Principes généraux applicables aux Parties

À moins que l'inexécution d'une des Parties soit définitive, les dommages et intérêts ne sont dus que si la Partie débitrice a préalablement été mise en demeure de s'exécuter dans un délai raisonnable.

La Partie débitrice est condamnée, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, si elle ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par un cas de Force Majeure.

La Partie débitrice ne sera tenue que des dommages et intérêts qui ont été prévus ou qui pouvaient être prévus lors de la conclusion du Contrat de Service, sauf lorsque l'inexécution est due à une faute lourde ou dolosive. Même dans le cas où l'inexécution du Contrat de Service résulte d'une faute lourde ou dolosive, les dommages et intérêts ne comprennent que ce qui est une suite immédiate et directe de l'inexécution.

10.2 Responsabilité de l'Utilisateur

L'action de la Société contre l'Utilisateur Consommateur se prescrit par deux (2) ans à compter du jour où la Société a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant d'exercer l'action concernée.

Par exception à l'article 2224 du Code civil, le délai de prescription de l'action de la Société contre l'Utilisateur Professionnel ou l'Utilisateur Non-Professionnel est d'un (1) an à compter du jour où la Société a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer.

10.3 Responsabilité de la Société

Il est expressément spécifié que la responsabilité de la Société à l'égard de l'Utilisateur Professionnel ne pourra excéder le montant de l'ensemble des sommes effectivement payées par l'Utilisateur Professionnel au titre des Frais d'Intermédiation sur les douze (12) derniers mois précédant le fait générateur de responsabilité.

Par exception à l'article 2224 du Code civil, le délai de prescription de l'action de l'Utilisateur Professionnel ou de l'Utilisateur Non-Professionnel contre la Société est d'un (1) an à compter du jour où l'Utilisateur Professionnel ou l'Utilisateur Non-Professionnel a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer.

Les limitations et exclusions de responsabilité précisées au présent article sont déterminées par l'équilibre dont les Parties sont convenues, et que constituent ensemble l'étendue des obligations de la Société au titre du Contrat de Service et les conditions financières.

11. FORCE MAJEURE

En cas de Force Majeure ayant pour effet un empêchement définitif de la Partie débitrice, le Contrat de Service est résolu de plein droit et les Parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas de Force Majeure ayant pour effet un empêchement temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du Contrat de Service.

L'impossibilité d'exécuter une obligation contractuelle par une Partie libère cette Partie à due concurrence lorsqu'elle procède d'un cas de Force Majeure et qu'elle est définitive, à moins qu'elle n'ait convenu de s'en charger ou qu'elle ait été préalablement mise en demeure.

12. ASSURANCE

La Société est assurée auprès d'**ALBINGIA**, entreprise régie par le Code des assurances au capital social de 34.708.448 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 429 369 309 dont le siège

social est sis 109-111 rue Victor Hugo à Levallois-Perret (92300), tel : 01 41 06 70 00, fax : 01 41 06 70 97, <https://www.albingia.fr/contact/>.

La couverture géographique du contrat est le territoire français.

La Société tient à la disposition de tout Utilisateur les conditions de sa police d'assurance qu'elle communiquera à première demande.

13. CHANGEMENTS IMPRÉVISIBLES

Les Parties sont convenues de supporter le risque de tout changement imprévisible dans des circonstances qui rendraient l'exécution des obligations de chacune des Parties en vertu du Contrat de Service trop onéreuses.

En conséquence, chaque Partie reconnaît expressément que les dispositions de l'article 1195 du Code civil ne sont pas applicables au Contrat de Service et qu'elle ne pourra introduire aucune demande de quelque nature et sous quelque forme que ce soit, et notamment ayant pour objet de renégocier et/ou de demander aux tribunaux de réviser ou de mettre fin au Contrat de Service, en application des dispositions de l'article 1195 du Code civil.

14. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Dans le cadre de l'exécution du Contrat de Service, la Société est amenée à collecter des données à caractère personnel de l'Utilisateur et à réaliser un traitement de ces données (le « **Traitement** »).

À ce titre, la Société est le responsable du Traitement en ce qu'elle détermine les finalités et les moyens du Traitement de ces données et attache une importance capitale à la conformité de ce traitement à la réglementation en vigueur et notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Conformément à la législation en vigueur, l'Utilisateur concerné dispose des droits suivants s'agissant de ses données :

- le droit d'accès aux données ;
- le droit de rectification des données ;
- le droit à l'effacement des données ;
- le droit d'opposition au Traitement des données ;
- le droit à la limitation du Traitement des données ;
- le droit à la portabilité des données ;
- le droit de retirer le consentement au Traitement ;
- le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour exercer ces droits, l'Utilisateur concerné doit adresser un courriel à la Société en mentionnant clairement son identité et l'objet de sa demande à l'adresse suivante : reclamation@leschaisdefrance.com.

Pour des informations détaillées, l'Utilisateur est invité à consulter la [Politique de Confidentialité](#) et la [Politique d'utilisation des cookies](#).

15. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le Contrat de Service est constitué des documents contractuels suivants :

- les présentes Conditions Générales ; et
- la Politique de Confidentialité et la Politique d'Utilisation des Cookies.

L'ensemble des documents contractuels susvisés représente l'intégralité des engagements existant entre les Parties. Ces documents contractuels remplacent et annulent tout engagement oral ou écrit antérieur relatif au Service d'Intermédiation en Ligne.

16. MODIFICATION DES CG

En cas de modification de la présente version des CG, la Société soumettra la nouvelle version à l'Utilisateur par le biais d'un pop-up qui se déclenchera lors du prochain accès de l'Utilisateur à son Compte.

L'Utilisateur sera invité à lire et à accepter la nouvelle version.

En cas d'acceptation, l'Utilisateur recevra par courriel la nouvelle version des CG acceptée sur support durable.

Cette nouvelle version s'appliquera dès acceptation par l'Utilisateur.

En cas de refus, la Société pourra résilier le Contrat de Service en ménageant :

- un préavis de trente (30) jours avant clôture du Compte pour les Utilisateurs Consommateurs ; et
- un préavis minimum de trente (30) jours auquel s'ajoutent trente (30) jours par années pleines d'ancienneté de la relation commerciale avant clôture du Compte pour les Utilisateurs Non-Professionnel et les Utilisateurs Professionnels (si la relation commerciale a duré 27 mois alors le préavis est de 90 jours). En tout état de cause, ce préavis ne pourra dépasser dix-huit (18) mois et ce, quelle que soit l'ancienneté de la relation commerciale.

La version des CG précédemment acceptée par l'Utilisateur continuera à s'appliquer pendant la période de préavis susvisée.

17. TITRES

Les titres utilisés dans les CG sont seulement fournis pour des raisons de commodité et ne devront pas contribuer à affecter le sens ou la structure des stipulations des CG.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

18. VALIDITE

Si une ou plusieurs stipulations des CG venait(en)t à être déclarée(s) nulle(s), non écrite(s) ou non opposable(s) en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, cette ou ces stipulation(s) devra ou devront être considérée(s) comme détachable(s) des CG. Les autres stipulations des CG seront considérées comme valides, et resteront en vigueur, à moins que l'une des Parties ne démontre que la ou les stipulation(s) annulée(s) revêt(ent) un caractère essentiel et déterminant sans lequel elle n'aurait pas contracté.

19. TOLERANCES

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre Partie à l'une quelconque de ses obligations issues du Contrat de Service ne saurait être interprété comme une renonciation à l'exécution de l'obligation en cause en l'absence de prescription.

20. SYSTEME INTERNE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

La Société met à disposition des Utilisateurs un système interne de traitement des réclamations dédié à traiter les plaintes des Utilisateurs au sujet du Service d'Intermédiation en Ligne.

Ce système interne de traitement des réclamations permet aux Utilisateurs de déposer directement auprès de la Société des réclamations portant sur l'un des sujets suivants :

- un manquement présumé de la Société à toute obligation légale ou contractuelle ;
- des questions technologiques directement liées à la fourniture du Service d'Intermédiation en Ligne et qui affectent l'Utilisateur concerné ;

- des mesures prises par la Société ou son comportement directement liés à la fourniture du Service d'Intermédiation en Ligne et qui affectent l'Utilisateur concerné.

Pour déposer une réclamation, l'Utilisateur est invité à envoyer un courrier électronique détaillé à l'adresse reclamation@leschaisdefrance.com.

Le traitement des réclamations par la Société se fait dans un délai proportionné à la complexité du problème soulevé et, en tout état de cause, dans un délai maximum de trente (30) jours.

Version datée du 10 février 2023

21. MEDIATION

Conformément aux dispositions des articles L. 612-1 et suivants du Code de la Consommation et à l'article 12 du Règlement (UE) 2019/1150 du 20 juin 2019, l'Utilisateur a la possibilité, en cas de litige de recourir gratuitement aux médiateurs de la consommation en s'adressant à :

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION DE LA FÉDÉRATION DU E-COMMERCE ET DE LA VENTE À DISTANCE (FEVAD)
BP 20015
75362 PARIS Cedex 8
mediateurduecommerce@fevad.com
<https://www.mediateurfevad.fr/index.php/espace-consommateur-2/>

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION & PATRIMOINE
12 square Desnouettes
75015 Paris
Tel : 01 40 61 03 33
<https://mcpmediation.org/saisir-le-mEDIATEUR>

En application de l'article 14.1 du Règlement (UE) n°524/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 21 mai 2013, l'Utilisateur Consommateur est informé de la possibilité de saisir la plateforme de Résolution des Litiges en Ligne (RLL) mise à disposition par la Commission européenne et accessible à l'adresse suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>.

Toute tentative de parvenir à un accord par médiation en vue du règlement d'un litige ne porte pas atteinte aux droits de la Société ou de l'Utilisateur concerné d'engager une procédure judiciaire à tout moment avant, pendant ou après le processus de médiation.

21. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes CG sont soumises au droit français.

TOUT LITIGE ENTRE LA SOCIETE ET UN UTILISATEUR PROFESSIONNEL FONDÉ SUR L'INTERPRÉTATION, L'EXÉCUTION, LA RÉSILIATION OU LA RESOLUTION DU CONTRAT DE SERVICE SERA DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.



Interdiction de vente de boissons alcooliques aux mineurs de moins de 18 ans

La preuve de majorité de l'acheteur est exigée au moment de la vente en ligne.

CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, ART. L. 3342-1 et L. 3353-3